



Sur les chemins de la culture

POLITIQUE
culturelle
SAINT-JACQUES





Saint-Jacques, petite patrie, si chère
j'ai tout aimé de toi; terre, ciel, bois,
moissons, les sapins neigeux... et ces
veillées pleine de rires, d'histoires et
de tabac... Ton image tremble en
moi comme un amour indicible... Ici
mon âme ri à la lumière.

Extrait de l'oeuvre :
« *Salve Almas Parens* »,
Salut, mère nourricière.

Marcel Dugas



La déportation des Acadiens
Artiste : Dicksee

Table des matières

Mot du maire	1
Mot des membres du comité	3
Présentation de la Municipalité	5
La démarche	8
État de la situation	9
Les principes directeurs	14
Les axes d'intervention	16
Modalité de suivi	20
Définitions	22

Mot du maire **Pourquoi une politique culturelle?**

Depuis quelques années, en accord avec la vision citoyenne de sa politique familiale, votre conseil municipal a décidé d'investir dans la culture sous toutes ses formes. L'engouement général engendré à l'été 2015 par le Symposium des arts, axé sur la sculpture, nous amène à penser que notre population est favorable à ce genre d'événements.

Dans le but de continuer à offrir des activités intéressantes en lien avec les intérêts immédiats de sa population et ce, sans en affecter sa capacité financière, le conseil municipal de Saint-Jacques a décidé d'élaborer une politique culturelle.



Fruit de plusieurs réunions, de questionnements et d'une vaste consultation citoyenne, cette politique culturelle, en plus de permettre d'axer nos interventions en lien avec les désirs de nos citoyens et de nos citoyennes, nous permettra d'avoir accès aux subventions offertes par le gouvernement du Québec via son ministère de la culture et des communications.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé à la démarche de développement de notre politique culturelle. J'espère sincèrement que vous l'apprécierez.

Pierre La Salle
Maire



Le comité

Ma motivation première à participer à l'élaboration d'une politique culturelle était de faire en sorte que des activités et des événements à caractères artistiques et culturels soient disponibles chez nous, sans avoir à se déplacer vers un grand centre. Au fil des rencontres, les éléments comme notre patrimoine, notre histoire, nos artistes et artisans locaux (connus ou non), notre devoir de développer et de faire valoir les talents de nos jeunes, sont venus enrichir ma vision de l'importance de mettre l'accent sur les arts et la culture dans notre Municipalité.

Raymond Denommée, citoyen

Je m'implique pour une politique culturelle dans mon milieu, car je crois à la diversité, à la protection du patrimoine bâti, à la mise en valeur de nos sites, au développement de concepts et d'idées originales et à la promotion de l'art. Je suis pour une municipalité vivante et fière, tout en faisant accroître notre appartenance à notre milieu.

Lucie Gagnon, citoyenne

Mon implication au sein du comité de la politique culturelle émane de mon attachement au patrimoine bâti, au patrimoine écrit ou oral, au patrimoine religieux, à la qualité de tous ces secteurs et au devoir de mémoire que nous devons tous avoir.

Claude Mercier, conseiller



C'est avec beaucoup d'excitation et de plaisir que j'ai accepté la mission que m'a confiée le conseil municipal de Saint-Jacques, soit celui d'élaborer une politique culturelle. La culture a toujours occupé une place prépondérante dans ma vie. Je crois qu'elle est source d'épanouissement et d'accomplissement.

J'ai toujours souhaité transmettre à mes enfants la culture avec un grand C, l'histoire du passé, nos origines et les arts dans leur globalité. Je pense qu'une municipalité a le devoir d'offrir à ses citoyens et à ses citoyennes un milieu vivant et riche d'histoire et de culture.

Je tiens sincèrement à remercier tous les citoyens et les citoyennes qui ont participé à l'élaboration de cette politique. Grâce à vous, nous avons des idées plein la tête. Un merci spécial à Lucie et Raymond, qui ont donné de leur temps pour travailler avec moi.

Isabelle Marsolais, conseillère

Pourquoi? J'ai toujours aimé la musique! En tant que DJ à temps partiel, j'écoute, je chante, je danse au son et au rythme de la musique. Développer une politique culturelle m'apparaît la meilleure solution pour nos citoyens et citoyennes, pour que tous puissent profiter de tout ce qui est fait en culture. C'est pour cela que j'ai voulu m'impliquer au sein du comité. En espérant vous rencontrer lors des futures activités culturelles!

Tommy Pilotte, technicien en loisirs

Présentation de la Municipalité

Le "Grand Dérangement" de 1755 disperse comme feuilles d'automne aux quatre coins de la nouvelle Amérique, des centaines de familles, des rives du Saint-Laurent jusqu'à la lointaine Louisiane, en passant par la Nouvelle-Angleterre. Au moment de la Déportation, certaines familles étaient parvenues à s'enfuir et à se diriger vers Québec. C'est ainsi qu'au printemps de 1756, 225 Acadiens y parvinrent par bateau.

Les prêtres de Saint-Sulpice s'intéressèrent en particulier à ce dernier groupe d'exilés. Propriétaires d'une importante seigneurie, ils y accueilleront, dès 1766, un groupe d'exilés venant de la Nouvelle-Angleterre. Ces derniers sont les nôtres. Ils viendront fonder Saint-Jacques, Saint-Alexis, Saint-Liguori, Sainte-Marie-Salomé, une partie de Sainte-Julienne et de Crabtree et plus tard, Saint-Alphonse, Saint-Côme et Chertsey. Ils commenceront par s'établir sur les bords de l'Assomption et de l'Achigan, comme colons, engagés de ferme ou petits fermiers à bail. L'accueil peu ordinaire du curé Jacques DeGeay et l'hospitalité sans pareille de ses ouailles ranimeront en eux l'espoir de refaire leur vie.

C'est en 1772 qu'on commença d'appeler « Nouvelle-Acadie » ce territoire en voie de défrichement, qui faisait partie de Saint-Pierre du Portage ou L'Assomption. Nos pères ont voulu témoigner leur gratitude profonde au curé de l'Assomption, Jacques Degeay, cet apôtre si généreux dans leurs malheurs. Sensibles à ses bontés, ils voulurent immortaliser sa mémoire en appelant leur nouvelle paroisse «Saint-Jacques» et en souvenir de l'ancienne patrie, ils ajoutèrent «de la Nouvelle-Acadie».

Jésus chez Marthe et Marie

Artiste : Zoé Chalifoux

Crédit photo : Centre historique des Soeurs de Sainte-Anne

Saint-Jacques est la plus ancienne municipalité de la MRC de Montcalm. Fondée en 1772 par une trentaine de familles acadiennes, elle est considérée à juste titre comme le berceau acadien de la région de Lanaudière.

Depuis sa fondation, Saint-Jacques n'a cessé de se développer. En 2016, elle compte plus de 4 100 habitants. Forte d'une histoire agricole toujours présente, forte d'une histoire industrielle en développement et forte d'un passé riche, Saint-Jacques est un milieu de vie agréable et serein. La Municipalité possède un patrimoine bâti d'une grande qualité qui en fait une richesse collective de grande importance.



Population de Saint-Jacques

Âge	Nombre	Féminin	Masculin
0 - 4 ans	215	105	110
5 - 9 ans	195	85	110
10 - 14 ans	200	95	105
15 - 19 ans	270	135	135
20 - 39 ans	865	430	435
40 - 49 ans	600	310	290
50 - 64 ans	935	455	480
65 et plus	725	415	310

Statistiques de 2013

La démarche

C'est en octobre 2015 que le conseil municipal de Saint-Jacques se lançait dans une grande aventure : celle d'élaborer une politique culturelle. À partir de ce moment, un petit comité, composé de conseillers et de conseillères, du technicien en loisirs et de citoyens et citoyennes a été formé. Au fil des mois, plusieurs rencontres ont eu lieu.

Le comité a tout d'abord fait un état des arts et de la culture dans la Municipalité. Nous avons fait un portrait de nos forces, mais aussi de nos lacunes. Nous avons également identifié les tendances et nos besoins. Par la suite, nous avons choisi nos principes directeurs et nos axes d'intervention. Une liste d'actions possibles a été élaborée afin d'alimenter le plan d'action. Une vaste consultation publique a ensuite été réalisée afin de valider et bonifier toutes nos données.

Finalement, le tout a été rédigé et la version définitive de la politique culturelle de la Municipalité de Saint-Jacques a été officiellement adoptée par le conseil le 4 juillet 2016.

État de situation

Acquis

- Histoire documentée de la Municipalité
- Patrimoine bâti (incluant le cimetière)
- Patrimoine vivant
- Patrimoine religieux
- Histoire économique liée à la culture du tabac, aux coopératives, au chemin de fer.
- Patrimoine agricole
- Ruisseau Vacher
- Camp de jour



Forces

- La bibliothèque
- Collège Esther-Blondin (installations et cours qui s'y donnent)
- Écoles
- Parc des Cultures
- Volonté du conseil municipal
- Volonté des commerçants à s'impliquer
- Les Petits Pas Jacadiens
- Toile de la Déportation
- Nombreuses photos anciennes
- Encore beaucoup d'objets anciens dans les greniers

Forces

- Respect du mobilier, peu de vandalisme
- Les organismes (récents ou anciens)
- L'adhérence de la Municipalité à différentes organisations : Réseau des villes francophones et francophiles, Les arts et la ville, Réseau Biblio
- Avoir un médiateur du patrimoine vivant actif dans la communauté
- L'appartenance à la Nouvelle-Acadie et à l'Acadie du monde
- Les granges et les croix de chemin présentes sur notre territoire

État de situation

Lacunes

- Manque d'hébergement adéquat, loin des commodités
- La mobilisation de la population, faire déplacer les gens
- Faire connaître les événements, la diffusion, la publicité
- Manque d'ouverture à la nouveauté
- Perte de la mémoire collective
- La participation bénévole
- Aucune structure à la Municipalité et à la MRC Montcalm pour financer des projets culturels initiés par des artistes, des médiateurs culturels et des organismes.
- Manque de concertation dans le milieu
- Rupture dans la transmission des traditions orales
- Peur de perdre certaines coutumes et connaissances
- Manque de connaissance des artistes et artisans présents sur le territoire

Tendances

- Les spectacles en plein air
- Le cinéma en plein air
- Le mobilier urbain artistique
- Les visites guidées des cimetières
- Les réseaux sociaux
- Le multimédia (la technologie au service de l'art, ex : laser, moulin à images, etc.)
- Les petites salles de spectacle
- Les événements familiaux
- La photographie
- Le vélo (potentiel touristique)
- Les activités intergénérationnelles
- Mouvement de plus en plus important de la population, beaucoup de nouveaux arrivants



État de situation

Domaines culturels

- La littérature (avec la bibliothèque)
- L'architecture
- Le bagage culturel laissé par les communautés religieuses
- Patrimoine vivant (immatériel)

Domaines artistiques

- La danse traditionnelle
- La ceinture fléchée
- La chanson traditionnelle



Les principes directeurs

Principe 1 : La culture, l'histoire et le patrimoine sont des facteurs identitaires à reconnaître, à préserver et à mettre en valeur

Nous devons transmettre notre vécu, nos valeurs, nos coutumes. Nous devons laisser des traces, par fierté, pour éduquer et nous ouvrir vers l'avenir afin d'accueillir de nouveaux projets et de nouvelles idées. Nous devons reconnaître ce qui s'est fait, accepter ce présent qui évolue et laisser de la place à ceux qui nous suivent. La culture, c'est une porte ouverte vers demain en harmonie avec nos valeurs.

Principe 2 : La culture est un bien collectif, elle se doit d'être accessible à tous et d'être en harmonie avec les champs d'intervention de la Municipalité

Les événements à caractère culturel peuvent émaner de tout citoyen ou citoyenne et doivent être disponibles à tous. Cependant, ils se doivent de respecter les orientations municipales que ce soit en matière d'art et de culture ou dans tout autre domaine d'activités.

Principe 3 : Le développement culturel inclut toutes les formes d'art et de métiers d'art

Du peintre au sculpteur, du bruiteur au boulanger artisanal, du tatoueur au souffleur de verre, du musicien à l'écrivain, de la couturière au monteur de raquettes à neige en babiche, les arts et les métiers d'art sont partout et prennent toutes sortes de formes. Ceux qui pratiquent ces arts et ces métiers d'art sont des gens sur qui nous comptons pour embellir nos journées soit au niveau auditif, gustatif, tactile ou visuel.

Les principes directeurs

Principe 4 : Le patrimoine culturel est une richesse collective et la participation des citoyens et des citoyennes, comme public ou bénévole aux événements et manifestations culturelles, renforce le sentiment d'appartenance à la communauté

Le patrimoine culturel doit avoir pour chaque citoyen et citoyenne, une connotation vivante de ce que nous sommes comme résident d'une municipalité vivante et dynamique en Nouvelle-Acadie. Comme le disait un intellectuel : « si on veut savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient ». Il en va de même pour tous les secteurs du patrimoine culturel, on se doit d'éveiller en nous et de garder en mémoire tous les efforts consentis par nos ancêtres et le travail accompli par les contemporains pour mettre en valeur nos biens culturels. Le temps investi aujourd'hui est une reconnaissance aux générations précédentes et un engagement envers les générations futures.

Soyons fiers de ce que nous sommes et conscients que c'est à nous de transmettre cette fierté.

Les axes d'intervention et leurs objectifs

Axe 1 : Promouvoir notre identité culturelle

Il faut se servir du savoir de nos aînés, recueillir et faire de la place à notre jeunesse. Nous devons bien entretenir nos possessions : parcs, croix de chemin, bâtisses, etc. Notre passé est garant de notre avenir! Nous devons avoir une ouverture d'esprit afin d'accueillir de nouveaux projets. L'implication demeurera toujours une force pour l'avenir.

Objectif 1 : Ajouter de la documentation à celle déjà existante

Objectif 2 : Mettre en valeur le patrimoine bâti

Objectif 3 : Faire connaître l'histoire de la Municipalité

Objectif 4 : Mettre en valeur les objets du patrimoine

Objectif 5 : Développer et sauvegarder le patrimoine immatériel (les traditions vivantes, mœurs et coutumes)

Exemples d'actions qui pourront être réalisées en lien avec cet axe d'intervention :

- Poursuivre la collection de photos anciennes et obtenir toutes les informations pertinentes concernant celles-ci (date, nom des personnes présentes, lieux, événements, etc.);
- Poursuivre l'installation de panneaux présentant les bâtiments historiques.



Les axes d'intervention et leurs objectifs

Axe 2 : Favoriser l'accès aux arts et à la culture

Des actions doivent être mises de l'avant de manière à ce que les citoyens et les citoyennes puissent assister à des activités artistiques et culturelles, à ce qu'ils puissent découvrir et développer leurs talents et également démontrer leurs aptitudes et leurs connaissances dans ces domaines.

Objectif 1 : Développer chez les jeunes un intérêt pour les arts et la culture

Objectif 2 : Rendre les arts et la culture accessibles

Objectif 3 : Rendre la bibliothèque un lieu ouvert et dynamique

Exemples d'actions qui pourront être réalisées en lien avec cet axe d'intervention :

- Maximiser l'utilisation du parc des Cultures par la tenue de manifestations culturelles;
- Développer une politique de soutien financier aux activités artistiques et culturelles;
- Embaucher un employé attiré au développement culturel;
- Diffuser un calendrier mensuel des activités culturelles.



Axe 3 : Développer la concertation et le partenariat

Nous avons énormément d'organismes qui œuvrent dans notre communauté. Ceux-ci proposent et animent des activités de toutes sortes, pour tous les goûts et tous les genres. Imaginons que nous leur proposons de se rassembler, une fois par année, dans le but d'échanger sur leurs activités, afin de partager leurs savoirs et leurs idées. Sait-on jamais, peut-être que naîtront de beaux partenariats!

Objectif 1 : Créer une dynamique au sein de la population

Objectif 2 : Développer des liens avec les partenaires du milieu

Objectif 3 : Développer des liens avec des organismes ayant un plus large rayonnement

Exemples d'actions qui pourront être réalisées en lien avec cet axe d'intervention :

- Approfondir les liens avec Horeb, la Fabrique, le Festival acadien Nouvelle-Acadie, le Musée d'art de Joliette, le Centre Culturel de Joliette, Archives Lanaudière, la Société de généalogie, le CPVL, le Festival de Lanaudière, etc.;
- Poursuivre l'adhésion de la Municipalité à des organisations comme le Réseau des villes francophones et francophiles, les Arts et la Ville, etc.

Les axes d'intervention et leurs objectifs

Axe 4 : Faire en sorte que les arts et la culture soient agents de développement touristique

La Municipalité de Saint-Jacques a choisi de miser sur les arts et la culture pour se faire connaître. Forte de son riche passé historique et de sa vitalité, la Municipalité souhaite faire découvrir ses attraits aux gens d'ici et d'ailleurs. Fière d'appartenir à l'Acadie du monde et à la francophonie, Saint-Jacques veut miser sur les arts et la culture pour attirer les visiteurs.

Objectif 1 : Faire connaître Saint-Jacques et ses attraits à la population régionale

Objectif 2 : Faire connaître Saint-Jacques et ses attraits à la population venant de l'extérieur

Exemples d'actions qui pourront être réalisées en lien avec cet axe d'intervention :

- Avoir un site Internet complet;
- Faire la promotion du parc des Cultures comme lieu de diffusion.

Modalité de suivi

Afin que cette politique culturelle soit vivante, le comité suggère un suivi semestriel.

1- La rencontre de l'automne servira à proposer au conseil municipal un plan d'action pour l'année suivante, avec les coûts et les besoins (matériel, technique ou autres) pouvant y être rattachés. Le plan d'action sera fait en tenant compte des idées émises lors des consultations publiques, mais également avec toutes les nouvelles idées qui pourront être soumises par les membres du comité ou proposées par l'employé attribué au développement culturel. Il est important, cependant, que ces idées tiennent compte des objectifs poursuivis.

2- La rencontre du printemps va permettre de faire un retour sur le plan d'action de l'année précédente. Quels objectifs ont été totalement atteints? Partiellement? Lesquels n'ont pas été atteints? Qu'est-ce qui explique les résultats? Bref, cette rencontre servira à dresser un bilan. Ce rapport sera remis au conseil municipal.

Il est aussi important de mentionner que le comité laisse la porte ouverte à des rencontres supplémentaires en cas de besoin.

Modalité de suivi

Afin de maintenir l'implication citoyenne, il est fortement suggéré que le comité chargé du suivi de la politique soit composé d'au moins deux élus, de deux à quatre citoyens ou citoyennes et de la personne attitrée au développement culturel à la Municipalité.

Finalement, il est suggéré de faire une révision plus en profondeur de la politique tous les 5 ans afin de s'assurer de la pertinence des axes d'intervention et des objectifs et de les modifier si cela s'avère nécessaire, selon les nouveaux besoins du milieu.

Marie-Josée Leroux, artiste



Évangéline
Artiste : Domenico Di Guglielmo



Définitions

Culture :

La culture est l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des coutumes et des traditions technologiques et artistiques propre à un groupe humain déterminé. C'est ce qui est appris, créé, produit et transmis.

Politique culturelle :

Document officiel mentionnant les priorités et les objectifs à atteindre pour la Municipalité.

Art :

Expression par des créations humaines d'un idéal esthétique. C'est aussi l'ensemble des œuvres artistiques d'un lieu précis ou d'une époque.

Patrimoine :

Ce qui est transmis à une personne, à une collectivité, par les ancêtres et qui est considéré comme un héritage commun. Le patrimoine peut être archéologique, artistique, culturel, intellectuel, religieux, etc.

Principe directeur :

C'est une valeur fondamentale commune.

Consultation publique :

C'est une démarche visant à associer la population à une prise de décision publique.



En partance
Artiste : Victoire Roy
Crédit photo : Archives Congrégation de Notre-Dame - Montréal



Les premiers voiles blancs
Artiste : Élisabeth Martin
Crédit photo :
Centre historique des Soeurs de Sainte-Anne





16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Tél. : 450 839-3671
Télé. : 450 839-2387

info@st-jacques.org
www.st-jacques.org

Sur les chemins de la culture

POLITIQUE
culturelle
SAINT-JACQUES